



## Compte-rendu du Conseil d'Administration du 31 Mars 2021

### **Membres du Conseil d'Administration**

<b>Participants en présentiel ou en visioconférence</b>	Patrick Labouyrie	Président
	Laurent Bareille	Vice-Président
	Kevin Claverie	
	Kevin Dupuch	Secrétaire Général
	Guillaume Lenoir	
	Jean Michel Rousseau	
<b>Excusé</b>	Hubert Roux	
	Jean Scherer	Trésorier
	Etienne Herber	

### **1. Activité et finances**

#### **a. Au 31 Mars 2021**

Il convient de comparer les chiffres de 2021 avec l'année 2019, non impactée par le COVID-19. La comparaison avec 2020 n'a pas d'intérêt hormis de constater une hausse de tous les indicateurs.

Le début de l'année 2021 a donc bien débuté avec 582 heures de vol réalisées au 31 mars 2021 contre 563 en 2019.

L'instruction en vol représente 274 heures de vol (211h avion ; 63h ULM), soit 48% de l'activité totale, ce qui est un chiffre un peu supérieur à la normale mais qui s'explique à cause de la fin des dérogations DGAC Covid entraînant une forte activité d'instruction.

Au niveau des appareils, il y a une bonne répartition sur l'ensemble des aéronefs à l'exception des DR400-140B (45h totales depuis le début de l'année) notamment avec l'impossibilité pour les membres de pouvoir voler avec des personnes extérieures à l'environnement familial et également l'impossibilité de réaliser des vols de découverte.

Au niveau financier, les rentrées et dépenses courantes du 1<sup>er</sup> trimestre sont en adéquation avec l'activité globale. Il n'y a pas de grandes dépenses prévues actuellement.

Au global, ce premier trimestre, malgré les périodes de restrictions due à la fermeture de la piste et des consignes sanitaires, montre une forte demande. Beaucoup de nouveaux adhérents se sont inscrits récemment et plus de 200 membres ont renouvelé leur adhésion en 2021.

#### **b. Bilan 2020**

Le bilan comptable a été finalisé par notre Cabinet d'Expert-Comptable.

Le total des produits 2020 est de 550k€ pour des dépenses de 515k€ soit un résultat positif de 35k€ malgré le Covid-19

Au global, le résultat comptable, hors recettes non récurrentes (postes « travaux extérieurs Atelier Aéronautique » et « Aides de l'Etat COVID ») est proche de zéro.

Le Trésorier rappelle également que notre association n'a aucune dette à court, moyen ou long terme.

## **2. Assemblée Générale de l'Aéroclub**

L'Assemblée Générale de notre Aéroclub est reportée à une date ultérieure. Initialement prévue mi-mars, celle-ci ne peut pas se tenir en présentiel actuellement (salles municipales fermées pour ce type d'évènement, rassemblement de 6 personnes maximum).

Les ordonnances Macron nous autorisent à repousser l'AG 2020 au plus tard le 31 Juillet 2021.

L'Assemblée Générale en visioconférence ne sera pas prévue au vu de l'ordre du jour qui nécessitera des échanges entre les membres et des décisions structurantes pour l'avenir. (cf point sur les avions ci-dessous)

## **3. Instruction, DTO**

Au niveau instruction, Etienne Herber est en fin de formation FI à l'ENAC de Biscarrosse. Etienne a été inscrit en Liste 1 avec la FFA ce qui permet d'avoir une formation prise en charge à 70% par la Fédération. Une fois sa formation terminée, il sera ajouté sur la liste des instructeurs de l'aéroclub et sera supervisé par le Responsable Pédagogique.

Karl Tricoche, membre de notre aéroclub, a également effectué une formation d'instructeur, à ses frais, et souhaite rejoindre l'équipe. Au vu des futurs besoins et au vu de son implication au sein de notre aéroclub, le conseil d'administration a émis un avis favorable à son intégration dans l'équipe d'instruction. Comme pour Etienne, il sera supervisé par le Responsable Pédagogique.

Actuellement, avec l'arrivée d'Etienne et de Karl, le nombre de FI est suffisant et il ne sera pas procédé à de nouvelles intégrations sauf si la demande au niveau double-commande augmentait fortement.

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier, les instructeurs avion utilisent un nouveau logiciel de suivi des formations pratiques ainsi que des renouvellements et prorogation des qualifications. Celui-ci, appelé SMILE FORMATION, est créé par la FFA, permet à l'aéroclub d'être conforme aux principes de suivi et d'archivage prévus par les règlements européens.

## **4. Politique Jeunes**

### **a. BIA : Saison 2020-2021**

Les cours du BIA sont réalisés par Aurélie Chabbert-Josse pour le Lycée Nord-Bassin et par Yves Ghérardi pour le Lycée Sud-Médoc. Les cours sont difficiles à organiser et à gérer notamment avec les contraintes sanitaires fortes imposées dans les établissements scolaires. Néanmoins, nous allons pouvoir réaliser tous les vols BIA avant la Mi-Mai et l'examen BIA est toujours prévu mi-Mai.

### **b. Tour Aérien des Jeunes Pilotes 2021**

3 demandes d'inscription au Tour Aérien des Jeunes Pilotes 2021 sont finalisées. Il s'agit de Léa Chablin, Enzo Norget et Baptiste Mignes. Les vols de pré-sélection sont en cours.

## **5. Sécurité des vols**

Hubert Roux, notre correspondant prévention sécurité, indique qu'il y a eu 23 REX en 2020, 3 CRESAG et 2 Bulletins sécurité des vols.

Il est rappelé que la phraséologie radio à Andernos doit se faire de manière standard et conformément aux réglementations et qu'il faut proscrire les contacts radio avec des prénoms ou autres extravagances.

Il est rappelé également qu'il faut fermer les portes des hangars une fois qu'un aéronef est sorti et que les démarrages et arrêts moteurs doivent se faire parallèlement aux hangars (autrement dit, on n'essaye pas de rentrer dans un hangar au moteur.....). Les instructeurs veilleront au respect de ces règles de base et de bon sens.

## **6. Atelier Aéronautique, Maintenance des aéronefs**

### **a. Travaux 2021**

Concernant 2021, il n'y a pas de grosses visites ou de changements moteurs à prévoir sur nos aéronefs.

La Maintenance de nos aéronefs est assurée par la société MARS basée à Saint-Laurent du Médoc (Société de Pierre Socasau). Les visites sont programmées par Patrick Labouyrie.

Le plan de charge de l'été sera anticipé afin d'éviter toute indisponibilité durant la saison estivale.

## **7. Aérodrome**

### **a. Piste**

Une clôture électrique a été installée tout autour de la piste. Celle-ci permet d'éviter le passage des sangliers sur notre piste. Cette installation semble efficace puisque l'on peut voir les dégâts fait par ces chères bêtes le long du fossé et qui n'impactent plus notre piste.

Des travaux d'entretien devront être réalisés pour maintenir l'efficacité de la clôture.

### **b. « Lotissement des Gravettes »**

L'association des usagers Charly Delta poursuit l'étude de la conformité du lotissement des gravettes avec l'aide d'un Avocat.

L'aéroclub précise qu'il fait bénéficier de son assistance juridique et qu'une prise en charge financière pourra être prise en compte. Néanmoins, l'association Charly Delta souhaiterait que la répartition financière soit faite en fonction du nombre de membres dans chaque entité présente sur l'aérodrome. L'Aéroclub souhaite préserver les intérêts de l'ensemble de ses membres et ainsi qu'une autre méthode de répartition soit proposée par Charly Delta.

### **c. Aérobiodiversité**

Aérobiodiversité viendra visiter l'aérodrome début avril et également fin juin, toujours dans le cadre du partenariat établi avec la FFA. N'hésitez pas à venir lors de ces visites qui sont toujours très intéressantes et instructives.

Des actions de communication seront mises en place par l'aéroclub pour valoriser ce travail important pour la pérennité de notre aérodrome.

## **8. Réflexion sur la flotte avion**

Suite à la réflexion globale sur la flotte de notre association, une étude sur l'avion de type ELIXIR Aircraft est en cours au sein du Conseil d'Administration.

Des visites ont eu lieu à La Rochelle pour découvrir cet appareil nouveau et prometteur. L'Elixir s'est également déplacé à Andernos où une dizaine de membres ont pu découvrir cet avion.

Pour mémoire, deux pré-réservations avaient été faite par l'Aéroclub dans l'optique de réserver des places pour un montant total de 300€ (trois cents euros).

La réflexion actuellement menée est multiple :

- Quelle doit être la flotte de notre association dans 5, 10, 15 ans ?
- Quels impacts environnementaux doit-on prendre en considération ?
- Quel est le devenir de l'AVGAS 100LL ?
- Etc...

La discussion menée, spécifiquement sur l'ELIXIR, par le conseil d'administration est l'achat de zéro, un ou deux ELIXIR afin de remplacer certains avions de la flotte par ce type d'avion nouvelle génération (moins gourmand en carburant, plus silencieux...).

L'achat d'un ou deux appareils déterminera la façon dont on pourra réorganiser la flotte actuelle de l'aéroclub :

- 2 ELIXIR, qui auraient pour but de faire de l'instruction et du vol d'agrément pour les brevetés. Ces 2 nouveaux avions pourraient remplacer 2 CESSNA et le TECNAM.
- 1 ELIXIR, qui aurait pour but de faire surtout de l'instruction. Il est plus difficile de voir quels avions pourraient être revendus en regard de cet achat.

Le tarif d'achat de l'ELIXIR et la situation financière du club doivent également être prises en compte. L'achat de deux ELIXIR pourrait compromettre la stabilité financière de notre association.

Une discussion s'installe sur les avantages/inconvénients de l'achat d'un ou deux appareils. Après cette discussion, le Conseil d'Administration décide de proposer à l'Assemblée Générale l'achat d'un seul appareil de type ELIXIR au vu de la situation financière de l'aéroclub. L'achat d'un seul appareil pourrait éviter le recours à l'emprunt.

Le Conseil d'Administration détaillera l'étude lors de l'Assemblée Générale pour que chaque adhérent puisse s'exprimer et voter en toute connaissance de cause.

**Prochaine réunion du Conseil d'Administration  
Avant la fin Mai 2021**